

<https://ricochets.cc/Message-de-la-Legal-Team-pour-se-preparer-aux-manifs-et-actions-8684.html>



Message de la Legal Team pour se préparer aux manifs et actions

- Les Articles -



Date de mise en ligne : lundi 15 septembre 2025

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Salut à toi qui va en manif, en action, salut à toi dont un.e proche va en manif, en action,

Ce message on a essayé de le faire le plus clair et le plus synthétique possible, mais il va être long quand même, on en est désolé.es. L'état est violent notamment à travers sa police et sa justice et l'objectif de ce message est de t'aider à mieux te préparer, à mieux te protéger.

On a construit ce texte à partir d'autres textes de différentes Legal Team et a partir de retours d'expériences et de discussions.

On le redira plus en détail plus loin, mais la base a ne jamais oublier c'est : ne pas se rendre seul.e en manif / action ni sans avoir prévenu un.e proche, ne pas se lancer sans s'être renseigné sur l'avocat.e "de permanence" et avoir noté le numéro de la Legal Team locale. Ces deux infos sont données généralement sur le point de rassemblement. Si tu ne les as pas eu, n'hésites pas à te rapprocher des camions -sono ou des personnes du S.O (Service d'Ordre) pour demander. Voilà pour le basique. Si en plus tu as préparé tes garantis de représentation c'est super. On va en parler plus en détail plus loin.

Maintenant on te conseille de prendre le temps de lire ce qui suit, même si c'est un peu long. Les personnes à qui tu auras affaire (flics, juges) connaissent le droit français et savent très bien tirer partie des situations dans lesquelles iels ont le pouvoir. Iels savent aussi allègrement abuser de ce pouvoir et transgresser les lois. Se renseigner sur nos droits, apprendre à se préparer, est une manière aussi de reprendre du pouvoir, de lutter et de prendre soin.

AVANT UNE ACTION OU UNE MANIF'

- **Organise-toi avec d'autres personnes pour ne pas y aller seul.e.** Le mieux est de se regrouper suivant les envies, les peurs, les risques que l'on accepte de prendre. C'est bien d'aborder concrètement ses points avec les personnes qui vont t'accompagner pour éviter les malaises et les situations inconfortables.
- **Check ton téléphone** : c'est une bonne source d'information pour la police si tu te fais arrêté.e. Assure-toi que tu as un bon code pin (évite 1234 et 1312, régulièrement essayés par les flics), efface tes messages et tes conversations. Demande-toi si tu en as besoin, et si c'est possible laisse le plutôt chez toi.
- **Prépare de quoi te protéger des armes de la police** : Masque ou lunette de ski contre les Balles de Défense, masque à gaz contre les lacrymos, protections de toutes sortes (protèges-tibia, casque,...).
- **Check ta tenue** : de bonnes chaussures peuvent te permettre de courir, des vêtements pas trop amples peuvent éviter de s'accrocher, un foulard peut être utile. Tu peux aussi attacher tes cheveux, et éviter de mettre des boucles d'oreilles ou des piercings pour être moins reconnaissables et il est conseillé autant que possible de cacher tes tatouages. Si tu portes le voile choisis une matière légère qui ne glisse pas, bonnet en tissus en dessous, pas de foulard long, pas d'épingle. Si possible mettre un sweat à capuche par dessus. Si tu portes une afro essayes d'attacher tes cheveux (couettes, tresses, foulard) toujours de manière à ne pas être identifiable dans la foule.
- **Prépare de quoi te soigner ou soigner d'autres personnes.** Contre les gaz : sérum physiologique, bouteille de maalox ou de xolaam (un médicament pour le ventre que tu trouves en pharmacie, et qu'il faut diluer dans l'eau). C'est bien d'avoir quelques matériels de premiers soins pour les autres types de blessures : bandages, compresses,... et pourquoi pas une trousse de secours plus complète, avec des gants stériles, des pansements, des compresses, des bandes stériles, du coton, des antiseptiques et les médicaments classiques contre les maux de tête, les problèmes digestifs...
- **Vérifie tes poches et ton sac à dos** : n'emmène rien qui soit inutile (que tu pourrais perdre, ou que les flics pourraient te prendre). Vérifie que tu n'as pas de couteaux ou de drogues (qui sont des bons prétextes

d'arrestation pour les flics). À l'inverse, il est toujours bien d'avoir une ou deux bouteilles d'eau, de quoi grignoter, et un peu d'argent liquide.

- **Renseigne-toi sur les contrôles et les fouilles.** Savoir si on présente ou non ses papiers d'identité est une discussion à avoir collectivement, par groupe affinitaire et/ou par action. C'est important d'en discuter en amont et de checker juste avant l'action que tout le monde est bien sur la même longueur d'onde. Si tu es en "situation irrégulière" informe toi sur les risques et recours possibles et fais bien attention à toi.
- **Apprend ou note le numéro de la légal Team locale.** Pour la Vallée de la Drôme c'est le : 07 58 29 43 11 (mais renseigne toi avant, parfois pour des raisons de sécurité le numéro change). La ligne est ouverte lors des journées de mobilisation. En dehors de ces journées il y a l'adresse mail : antirep26 chez proton.me
- **Retiens le nom et le barreau d'un.e avocat.e.** Dans de nombreuses villes, les collectifs anti-rep conseillent des avocat-es disponibles les jours de manifestation. Ne pars pas en manif ou en action sans connaître le nom et le barreau de l'avocat.e disponible ce jour là. Tu peux emmener un marqueur ou un stylot pour le noter sur une partie de ton corps facilement accessible, par exemple un de tes avant-bras.
- **Prépare tes garanties de représentation.** Même quand le risque de se faire arrêter reste faible, quelques bons réflexes peuvent changer la donne en cas d'arrestation et de poursuites. Les « garanties de représentation » sont des papiers que ta ou ton avocat-e présentera au juge dans le cas où le procureur a demandé que tu passes en procès immédiatement à la sortie d'une garde-à-vue (une comparution immédiate) et que tu demandes un délai pour te préparer. Il s'agit de documents administratifs qui peuvent attester de ta situation, et convaincre le juge que tu ne vas pas t'enfuir avant ton procès. Tu peux produire les pièces que tu veux, dont les principales sont : carte d'identité, attestation de logement (bail, quittance de loyer, facture), situation professionnelle (contrat, dernière feuille de paie, promesse d'embauche rapide, certificat de scolarité), situation familiale (livret de famille, certificat de naissance).
- **Parle avec tes proches de ce qu'ils ou elles doivent faire si tu te faisais arrêter :** qui doivent-ils prévenir, où peuvent-ils trouver tes garanties de représentation, quel-le avocat-e est-ce que tu vas demander, est-ce que tu souhaiterais une forme de soutien extérieure,...
- **Retiens par coeur le numéro d'un.e proche** que tu pourras appeler si tu es en gardav. Tu peux emmener un marqueur ou un stylot pour le noter sur une partie de ton corps facilement accessible, par exemple un de tes avant-bras.
- **Tu peux imprimer les tracts des collectifs anti-rep locaux** et les distribuer autour de toi. Plus l'info circule, plus nous nous auto-formons collectivement, plus nous sommes préparés.es. Et en étant mieux préparés.es, c'est moins de stress, plus de clarté et plus de place pour accueillir les émotions, qui dans ces contextes sont souvent intenses.

EN ACTION

- **Ne reste jamais seul.e,** n'hésite pas à proposer clairement à une ou plusieurs personnes de rester avec toi.
- **N'oublie pas que les flics et les fachos sont majoritairement racistes, validistes, sexistes, homo et transphobes** et que donc, même là, on n'est pas toustx égaux et soumis.e aux même niveaux de violence. Veillons collectivement les un.e.s sur les autres, sans enlever à quiconque sa puissance d'agir. Une des manières de se protéger collectivement peut être de former des groupes mixtes, en terme de genre, de situation administrative etc...
- **Pense aux yeux qui te regardent :** on est souvent regardé.e soit par des policiers soit par des caméras. Parmi les flics qui encadrent les manifestations, certain-es sont en civil, infiltré-es dans le cortège. On peut les identifier facilement quand on observe attentivement. Il y a aussi toute une panoplie de caméras dans les centre-ville (dont tu peux trouver [des cartographies participatives en ligne](#)). Pense aussi aux caméras privées, aux téléphones, aux go-pro... Tu peux te masquer ou te déguiser si tu ne veux pas être sur ces images, même si c'est maintenant un délit et que tu peux te faire arrêter pour cette raison. Parfois, le jeu en vaut quand même la chandelle.
- **Reste en cortège dense.** Les flics ont beaucoup plus de difficultés à arrêter des personnes quand elles se trouvent au sein d'un cortège dense, au milieu de personnes qui font attention les un-es aux autres. L'attention

et la solidarité au sein d'une action sont primordiales. N'hésite pas à alarmer les autres ou à intervenir quand tu es témoin d'une arrestation.

- **Essaie de ne pas boire** : l'alcool nous rend souvent moins doué-es en élaboration collective et en évaluation des risques. Il donne un bon prétexte aux flics pour t'arrêter, et il favorise la déshydratation et le risque d'hémorragie en cas de blessure.
- **Fais attention aux armes de la police** :
 - Les lacrymogènes sont envoyées généralement en cloche. On les voit arriver si on est attentif-ve, on peut les éviter facilement en se déplaçant et en observant le sens du vent. Les effets peuvent être assez violents (difficulté à respirer et à ouvrir les yeux), il faut rester calme, respirer doucement, s'éloigner et se soigner. Les effets ne durent pas très longtemps.
 - Les gazeuses à main sont utilisées dans les contacts rapprochés. À bout portant, les effets dans les yeux peuvent être très handicapant pendant quelques heures.
- Les Lanceurs de Balle de Défense - qu'on continue souvent à appeler « flashball » - envoie des balles en caoutchouc. Suivant la distance à laquelle on se trouve, et la partie du corps atteinte, les balles peuvent faire de graves blessures. Vous pouvez essayer de repérer parmi les flics où est le lanceur, pour anticiper les tirs.
 - Les grenades : il y en a de différentes sortes, dans tous les cas il ne faut absolument jamais essayer de les ramasser ou de les renvoyer. Éloigne-toi si tu les vois arriver.
- **Soigne-toi et soigne les autres.**
 - Les effets des gaz lacrymogènes se soignent avec du sérum physiologique et du maalox (voir plus haut). Tu peux aussi imbiber à l'avance une écharpe de jus de citron.
 - Les effets des gazeuses à main se soignent avec des lingettes. Il faut s'essuyer plutôt que de mettre de l'eau.
 - Pour les blessures plus graves, n'hésite pas à te tourner vers les street medic (des personnes qui proposent de soigner les blessé-es, elles ont souvent des signes distinctifs, et du matériel de soin approprié).
- **Si tu vois une / des personnes être emmenées par les flics**, cries le nom et le barreau de l'avocat.e disponible ce jour là.
- **Fais attention en quittant l'action** : le mieux est de partir par deux ou trois. Il faut éviter d'être seul-e, mais ce n'est pas très malin non plus de partir à trop nombreuses, pour ne pas attirer l'attention des flics. Lorsque tu portes des vêtements qui t'identifient facilement, change-toi ou jette tes vêtements si tu penses que les flics te cherchent.
- **En fin d'action prends le temps de check** que tes potes / ceux avec qui tu es venu.e sont bien là et vont bien. Dans le cas contraire appelle la Legal Team.

EN CAS D'ARRESTATION

Voici les conseils les plus importants. Pour en savoir plus sur la gav, on peut lire [Vous risquez d'aller en gav](#) sur le [blog du Réseau d'Autodéfense Juridique et Collective](#)

- **NE DÉCLARE RIEN** : avouer ne pourra jamais t'aider, même si les flics te disent le contraire (ils ont absolument besoin de tes aveux pour pouvoir te poursuivre, sans eux ton dossier a de grandes chances d'être vide !).
- **Demande TOUJOURS un.e avocat.e**, même quand tu penses que ce qui t'est reproché n'est pas grave. C'est vraiment important pour la suite de ton aventure. Le loi oblige les flics à t'attribuer un.e avocat.e si tu le demandes, même si tu n'as pas d'argent pour le payer. Refuse d'être interrogé-e tant qu'un.e avocat.e n'est pas présent-e. Si les flics disent qu'ils n'y a aucun avocat.e disponible, c'est faux : dans tous les cas ils doivent être en mesure de te fournir un avocat.e.
- **Tu as le droit de demander un.e médecin**, afin de faire constater ton état et tes blessures. La médecin n'est pas un.e allié.e, ne lui parles que de ta santé, pas des faits qui te sont reprochés.

- **Tu as le droit de demander un.e traducteur.ice** si tu en as besoin. C'est important que tu puisses comprendre parfaitement les faits qui te sont reprochés et de pouvoir échanger avec l'avocat.e.
- **Tu peux demander un kit d'hygiène.**
- **Refuse la comparution immédiate** (c'est un procès qu'on te propose à la sortie de ta garde-à-vue) : demande un délai pour préparer correctement ton procès. C'est très important. Les procès immédiats sont bien plus sévères.
- **Tu peux choisir de refuser de donner tes empreintes et ton ADN.** Et oui, la signalétique, c'est pas automatique ! Tu auras sûrement des poursuites, mais le fichage généralisé de toute la population vaut le coup que tu réfléchisses à peut-être prendre ce risque.
- **Exerce ton droit au silence si on te demande ton code pin.** Les flics veulent lire ton téléphone pour t'incriminer ou incriminer d'autres personnes. Si tu arrives à ne pas leur donner c'est mieux.
- **Relis attentivement le PV avant de le signer.** Si quoi que ce soit n'est pas conforme à ce que tu as dit, demande à ce que ce soit rectifié. Si l'OPJ refuse, ne signe pas et attends ton avocat.e
- **Si tu es étranger** : en sortant de gardav il est possible que tu reçoives une obligation de quitter le territoire français (OQTF) sous 48h. Dans ce cas il faut urgemment contacter un.e avocat.e, cela se joue parfois à quelques minutes.

DE MANIERE GENERALE : C'est OK de craquer face aux flics, on ne sera ni un.e traître ni une balance, parce que sous la pression, sous la violence, on finit par dire des trucs ou donner son code PIN ou autre. Ce sont des professionnel.les, iels sont entraîné.e.s pour nous extorquer un max d'infos et iels en savent souvent déjà pas mal sur nous. On fait au mieux et comme on peut.

ET N'OUBLIE PAS NON PLUS que **les flics et les fachos sont majoritairement racistes, validistes, sexistes, homo et transphobes** et que donc, même là, on n'est pas toustx égaux et soumis.e aux même niveaux de violence. Veillons collectivement les un.e.s sur les autres, sans enlever à quiconque sa puissance d'agir.

SI UN.E DE TES PROCHES EST EN GARDAV

La durée de la garde à vue est de 24 heures, mais cette durée peut être abrégée ou prolongée.

Le décompte des 24 heures commence au moment même où la personne est retenue. Par exemple, à partir du moment où le elle est interpellée par un.e policier.

Elle doit être informée immédiatement de son placement en garde à vue. Mais cette information peut lui être donnée plus tard si la situation ne le permet pas au moment où la garde à vue commence (par exemple, si le suspect est arrêté sur la voie publique).

La durée initiale de la garde à vue peut être augmentée de 24 heures supplémentaires (soit 48 heures au total). Cette prolongation est décidée par le/la procureur de la République.

Avant cette prolongation, la personne gardée à vue peut être entendue par le magistrat (procureur ou juge d'instruction) au tribunal ou par visioconférence.

La priorité absolue afin d'aider une personne placée en garde à vue est de contacter un avocat, si la personne ne l'a pas fait déjà. Désigner un avocat pour ton proche lui permettra d'être assisté.e et défendu.e. L'avocat pénaliste sera le seul.e à pouvoir contacter ton proche et à la/le rencontrer au commissariat pendant sa garde à vue.

Si ton/ta proche te désigne comme la personne à appeler (et retient ou note ton numéro de téléphone), tu seras peut être appelé.e par un OPJ (officier de police judiciaire) qui te passera ton/ta proche mais restera présent ou gardera le combiné. L'idée est que tu récupères le maximum d'info : tu es où (dans quel cômico) ? Depuis quand ? As-tu pu voir

Message de la Legal Team pour se préparer aux manifs et actions

un.e médecin ? Comment tu vas ? As-tu pu voir un.e avocat.e ? Quels sont les faits qui te sont reprochés ?

Tu peux lui rappeler aussi quel est l'avocat.e disponible si nécessaire.

Mais il faut éviter qu'elle/il raconte ce qui s'est passé. Chaque parole dite est entendu par l'OPJ.

- ▶ **ET SI TU VEUX EN SAVOIR PLUS** : Partout en France, des collectifs s'organisent pour aider juridiquement les manifestant-es. On te propose d'aller faire un tour du côté de la Légal Team antiraciste <https://linktr.ee/legalteamantiraciste> et sur **le site du RAJCOL** (Réseau d'Auto-défense Juridique et Collective).